

AVIS PUBLIC DE CORRECTION

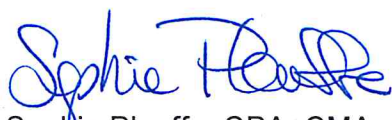
ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS N^{OS} 1181 ET 1182

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

Par la soussignée, Sophie Plouffe, CPA, CMA., directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE dans l'avis public donné le 4 août 2016 concernant l'entrée en vigueur des règlements d'emprunt n^{os} 1181 et 1182, on aurait dû y lire dans le titre du règlement 1182, « *les rues de l'Aiglon, du Val-des-Cols et du Lemming* » au lieu de « *les rues Léopold-Lavigne, Gilles-Plante, Marie-Jeanne-Fournier et Thérèse-Labelle* ».

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12^e jour
du mois d'août de l'an deux mille seize (2016).



Sophie Plouffe, CPA, CMA,
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Je soussignée, Sophie Plouffe, CPA, CMA, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 12 août 2016 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois d'août de l'an deux mille seize (2016).



Sophie Plouffe, CPA, CMA,
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe